

Par ailleurs, à la faveur du prochain regroupement de la plate-forme CHORUS sur le site de Baraban, des espaces ont été libérés. Ils permettront un desserrement des services. Il est ainsi prévu qu'un point accueil soit installé au rez-de-chaussée de l'entrée du 215 pour les seuls visiteurs non annoncés et les fournisseurs du SGAMI. La DZPAF reste autonome dans son fonctionnement et pour l'identification des agents et visiteurs au 92 de la rue de la Part-Dieu.

Je n'ai pas été informé de faits d'intrusion récents. La sécurité vis à vis des sociétés intervenantes au profit des services hébergés au Gouverneur et les contrôles ont été durcis. Un groupe de travail composé de représentants des personnels et de l'administration a été constitué dans le cadre du CHSCT du SGAMI, afin de proposer des mesures concrètes de sécurisation et d'en suivre l'application. Il en est résulté une série de mesures mises en œuvre, et d'autres à poursuivre dans la durée.

Enfin, sachez que j'ai donné mon accord pour que soit menée une étude sur le gardiennage. Il convient d'attendre les résultats de cette étude.

J'ai demandé au secrétaire général adjoint de suivre ce dossier avec une particulière attention. Je solliciterai prochainement le service de prévention situationnelle pour actualiser les éléments de 2014 sur la base des avancées déjà produites.

Tels sont les éléments d'information que je souhaitais vous communiquer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le secrétaire zonal, l'expression de ma considération distinguée.



Gérard GAVORY